



Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 24 mars 2025 à 19H00

Présents : Pierre André DAMAS, Président;
Maxime DAYE, Député-Bourgmestre;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Anne-Catherine ROOBAERT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Christophe HOUSSIAU, Pierre-Yves HUBAUT, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX PAPLEUX, Yves GUÉVAR, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Angélique MAUCQ, Anne-Françoise PETIT JEAN, Agnès MUAMBA-KABENA, Christine KEIGHIEL-EECKHOUDT, Sylvie BRANCART, Nathan ARNOULD, Philippe LEQUEUE, Patrice NALDI, Marjorie NEUKERMANS, Sana BATIK, Flore DIESBECQ LACROIX, Bastian GONZALEZ VANHESPEN, Madiane ADDI, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.

Excusé(s) : Olivier FIÉVEZ, Flavie PRÉVOST.

Objet n° 32 - Question orale de Madame la Conseillère Sana BATIK relative à l'avenir de la Maison des Jeunes.

Les membres du Conseil communal prennent connaissance de la question orale de Madame la Conseillère Sana BATIK relative à l'avenir de la Maison des Jeunes.

Il est aujourd'hui bien connu que la Maison de Jeunes a perdu son agrément, une décision qui aura un impact considérable sur les jeunes de notre ville.

La Maison de Jeunes a été pendant des années un pilier essentiel pour notre jeunesse. Bien plus qu'un simple lieu de rencontre, elle était un véritable espace éducatif et social. Elle permettait non seulement l'organisation d'activités socio-éducatives et de loisirs, mais aussi le soutien à l'engagement citoyen, la prévention des risques sociaux et l'accompagnement dans le développement personnel des jeunes. J'ai moi-même passé une grande partie de mon adolescence là-bas, et je sais à quel point cet endroit a joué un rôle important dans la construction sociale et personnelle de nombreux jeunes.

Cependant, la perte de son agrément, prévue pour juin 2025, aura des répercussions majeures sur la vie de ces jeunes. En effet, avec la fin de cet agrément, beaucoup d'entre eux se retrouveront sans un lieu adapté pour se retrouver, échanger, et participer à des projets porteurs de sens. Cette situation engendre de nombreuses interrogations sur l'avenir de cet espace, son maintien et la continuité des activités proposées.

Le 28 février, une rencontre a été organisée avec les jeunes, leur offrant l'opportunité de s'exprimer sur l'avenir de la Maison de Jeunes. De nombreux échanges ont eu lieu, et les jeunes ont fait part de leurs préoccupations, de leurs idées et de leurs attentes. Bien qu'il soit important de les écouter, il est tout aussi essentiel de réellement prendre en considération ce qui a été dit. Leur parole doit être un élément fondamental dans la définition des projets futurs, car ce sont eux qui, au quotidien, vivent l'importance de cet espace.

Il est crucial d'apporter des réponses claires et réfléchies à leurs préoccupations, afin de préserver

cet espace et continuer à offrir un lieu d'accueil, d'échange et de développement à notre jeunesse. Mes questions sont donc les suivantes :

- Quelles solutions concrètes sont envisagées pour assurer la pérennité de cet espace et des services qu'il offrait, notamment en termes de lieu, de financement, de gestion et d'organisation des activités ?
- Pour le bon fonctionnement de cet espace, combien d'animateurs seront nécessaires et qui assurera leur rémunération ? Les trois animateurs actuellement présents sont-ils maintenus en poste ?
- Allez-vous tenter de récupérer cet agrément ? Si oui, comment comptez-vous vous y prendre et avec quel budget ?
- Plusieurs fois, vous dites que vous voulez repartir d'une page blanche, donner la parole à TOUS les jeunes et garantir un lieu d'accueil par et pour la jeunesse. Quels mécanismes ou dispositifs concrets mettrez-vous en place pour consulter l'avis de TOUS les jeunes, et comment garantissez-vous que chaque groupe soit inclus dans cette démarche ?
- Prévoyez-vous de conserver le bâtiment actuel de la Maison de Jeunes tel quel, ou envisagez-vous une reconversion partielle ou totale de cet espace pour un autre usage ?
- Que reprenez-vous de la rencontre du 28 février ? Avez-vous prévu d'autres rencontres ?

L'Echevin Christophe Houssiau répond à la question :

Je vous remercie pour vos questions qui me permettent de faire le point sur ce dossier important.

Soyons concret, cette perte d'agrément m'a amené à repenser le projet actuel pour construire un projet plus en phase avec les envies et les attentes des jeunes d'aujourd'hui.

Je le rappelle, le Collège est très clair sur sa volonté de maintenir un lieu d'accueil, de créativité et de liberté d'expression pour les jeunes. Cette volonté est d'ailleurs inscrite dans la Déclaration de Politique Communale.

Afin de mener à bien ce projet, le Collège a confié à Sophie Mastroyannis, responsable du service Jeunesse, la mission de coordonner les activités liées à la MJ.

Elle a débuté un important travail de brainstorming avec les jeunes qui fréquentent actuellement la MJ. Elle veillera à y impliquer l'ensemble des jeunes de Braine-le-Comte et de ses villages.

Ce travail d'analyse passera notamment par un large sondage et l'organisation de plusieurs ateliers participatifs.

Le but de ce travail est d'identifier les besoins et les attentes des jeunes. Le premier atelier participatif se tiendra d'ailleurs ce vendredi.

Concrètement, il n'est pas question de dissoudre l'ASBL "La Tôle Errante" car son maintien permet de conserver les aides et les subventions dont l'emploi Maribel.

Le Conseil du mois de février a d'ailleurs désigné les nouveaux représentants politiques de cette ASBL. Je m'étonne Madame Batik que votre groupe ne vous ait pas désignée pour siéger dans cette ASBL vu votre intérêt pour ce dossier.

En ce qui concerne le bâtiment, le type d'activités et la structure que devra prendre la MJ, à ce stade, je serai moins catégorique :

Prenons le temps d'écouter les acteurs de terrain. D'un côté, on entend des jeunes qui souhaitent rester dans cet espace du Champ de la Lune, de l'autre côté, on doit pouvoir entendre les acteurs qui signalent que déménager permettrait de repartir sur un nouveau projet et d'attirer de nouveaux membres.

Ne précipitons pas cette décision. Restons cohérents.

Si l'on veut construire un projet pertinent, ce sont les résultats des consultations, des sondages, et des ateliers qui doivent guider nos choix. Il serait contre-productif de figer les choses trop tôt.

Même logique pour les ressources humaines. Il est encore trop tôt pour dire combien d'animateurs seront nécessaires. Tout dépendra des besoins exprimés, des projets retenus, et des profils nécessaires.

La situation des trois animateurs actuellement en place est analysée au cas par cas par l'Organe d'Administration, en fonction de leur contrat et de leur profil.

Concernant l'agrément, nous n'excluons évidemment pas de redéposer une demande. Mais encore une fois, cela devra reposer sur un projet solide et soutenu par les jeunes eux-mêmes.

Je voudrais aussi revenir brièvement sur la rencontre du 28 février que vous avez évoquée. Ce que je retiens de cette rencontre, c'est la volonté et le besoin des jeunes de s'impliquer dans un projet qui leur ressemble. C'est cette dynamique qui va nous permettre de dessiner les contours d'un nouveau projet.

Enfin, Madame Batik, vous avez évoqué votre propre passage à la MJ. Et je n'en doute pas, cette expérience vous a aidé à construire votre engagement. Mais permettez-moi de vous dire ceci, avec tout le respect que je vous dois :

L'attachement réel à un projet se traduit aussi par l'engagement.

Or, je rappelle que vous avez choisi de démissionner du Conseil d'administration de l'ASBL et de ne pas y revenir via votre groupe politique le PS. Alors plutôt que de rester dans la critique et l'interpellation, je vous invite à vous réinvestir activement dans cette phase de reconstruction. Votre expérience peut être un atout. Je rappelle que ce projet est ouvert à toutes les bonnes volontés.

La Conseillère Sana BATIK réplique :

Vous avez l'objectif de lancer un nouvel agrément. La nouvelle demande d'agrément doit être faite en 2025, il est donc temps de se poser la question et de se positionner sur le sujet.

Je ne me suis pas mise dans l'Organe d'Administration en tant que membre du PS, simplement parce que je n'ai pas besoin d'être dedans pour m'investir au sein de la MJ. On a d'autres jeunes qui sont militants PS qui veulent aussi s'investir sans que ce soit moi qui représente le PS partout.

Je ne critique pas non plus ce que vous dites. Je dis juste, et on en a d'ailleurs parlé lors du 28 février, que je ne suis pas dans l'organe mais que je veux bien m'investir dans la Maison des Jeunes. Donc pas besoin de dire devant tout le monde que j'ai besoin d'être dans l'organe d'administration pour devoir m'impliquer. Ce n'est pas cohérent.

Je tiens à remercier le service jeunesse pour son implication et son travail dans cette période complexe et leur engagement auprès de la jeunesse mérite d'être souligné.

PAR LE CONSEIL,

Le Directeur Général,
Bernard ANTOINE

Le Président,
Pierre André DAMAS

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Directeur Général,

Le Député-Bourgmestre,

Bernard ANTOINE

Maxime DAYE